

**BON DE COMMANDE APICULTURE pour l'année 2020 à renvoyer
au G.D.S du LOT, CS60199 – 46004 CAHORS CEDEX 9 avant le 15 janvier 2020**

NOM :

ADRESSE :

N° TEL :

N° MOBILE :

MAIL :

N° RUCHER :

N° SIRET :

NUMAGRIT :

Nbre de ruches déclarées en 2019 :

Si vous n'avez plus de ruche définitivement, merci de nous retourner ce bon de commande en nous le précisant dessus ou nous appeler.

Exprimez ci-dessous vos besoins en traitements subventionnés en complétant le tableau selon votre choix, sans oublier de signer cette commande (*Ne pas envoyer de règlement maintenant, uniquement votre cotisation au GDSA*).

Médicaments (1)	Nombre	Lieu de retrait (2)	Fournisseur
APIVAR : 1 paquet de 10 lanières pour 5 ruches			Gds de l'Abeille 46
APIGUARD : 2 barquettes / ruche			Gds de l'Abeille 46
APILIFE-VAR : 2 sachets/ruche			Gds de l'Abeille 46
APISTAN : 1 paquet de 10 lanières pour 5 ruches			Gds de l'Abeille 46
APIBIOXAL : 1 sachet de 35 gr pour 10 ruches			Gds de l'Abeille 46
VARROMED : 1 flacon de 555 ml pour 5 ruches			Gds de l'Abeille 46
OXYBEE : 1 flacon pour 1 l : dégouttement 5 ml, soit de 20 à 30 ruches			Gds de l'Abeille 46

(...) au verso

Suite au verso ➞

Je m'engage à payer au GDS Abeille la totalité de cette commande quel que soit le montant de la subvention attribuée.

Veillez joindre votre cotisation GDS Abeille 2020 (voir feuille jointe), celle-ci est obligatoire pour toute commande.

Date et Signature :

(1) Vous devez choisir entre : **APIVAR, APIGUARD, APILIFE-VAR, APISTAN, APIBIOXAL, VARROMED ou OXYBEE.**

(2) **Lieux de retrait des médicaments :**

- Dr LEBEAU à Gourdon
- A l'A.G à Saint Chels, salle des fêtes, le dimanche 1^{er} mars 2020
- Par la Poste, les frais d'expédition seront entièrement à votre charge
- Pour les adhérents aux Rucher-Ecoles uniquement :
 - au Rucher-Ecole de la Vinadie : le samedi 29 février 2020 à partir de 14h
 - au Rucher-Ecole de Boissor : le samedi 7 mars 2020 à partir de 14h
 - au Rucher-Ecole de Rocamadour : le samedi 14 mars 2020 à partir de 10h
 - au Rucher-Ecole de Gourdon : le samedi 7 mars 2020 à partir de 9h

PRECISEZ-LE ET RESPECTEZ-LE

⇒ Si le lieu de retrait n'est pas respecté, les médicaments vous seront envoyés par La Poste, à votre charge.